

# Elections Professionnelles

## 29 novembre – 6 décembre 2018

### La procédure de vote en 4 temps

1

*Dès maintenant*

Je vérifie mon accès à ma messagerie académique  
(Prénom.Nom\*@ac-lille.fr)

\*éventuellement suivi d'un chiffre



2

*A partir du 11 octobre (et jusqu'au 6 décembre)*

Je me connecte à mon espace électeur pour créer mon compte électeur sur :

<http://www.education.gouv.fr/electionspro2018>

3

*Entre le 5 et le 13 novembre*

Je reçois ma notice individuelle de vote, dans mon établissement et contre signature

4

Je me connecte à mon espace de vote et choisis de défendre mes droits et de construire mon avenir en votant pour les listes

**Snec & Snepl-CFTC**

aux CCM et au CCMMEP



*Vous rencontrez une difficulté ou un problème dans la procédure de vote ?*

N'hésitez pas à nous contacter

- [Snec-cftc59@sfr.fr](mailto:Snec-cftc59@sfr.fr) / [snec.62.cftc@free.fr](mailto:snec.62.cftc@free.fr)
- Page facebook Snec-cftc Nord (des tutoriels vidéos pour vous accompagner dans ces démarches sont en ligne)